

PRUDENT JANSSENS

MONSEIGNEUR VAN BOMMEL
ET LA PROVINCE BELGE CSSR

SUMMARIUM

Cornelius Richardus van Bommel (1790-1852), tempore regis Gulielmi I Foederatarum Neerlandiarum gubernii episcopus dioecesis Leodiensis creatus (1829), studio pastorali indefesso, totis viribus curae animarum se impendit et ut verbum Dei per missiones paroeciales fere in tota dioecesi praedicaretur, curavit. Inter omnes praelatos ut insignis benefactor et fundator nostrae Congregationis in Belgio eminuit.

Divina disponente Providentia, a Bernardo Hafkenschied, olim in minore seminario de Hageveld eius carissimo discipulo, in Collegio Romano s. theologiae laureato, postea nostrae Congregationi adscripto, de spiritu Instituti Alfonsiani deque apostolatu eius proprio instructus, sodales nostros maxima instantia ut cooperatores in ministerio salutis vocavit, eorum adiuvamen in religionis restauratione apprime intelligens. Hunc in finem paterna benignitate et liberalitate omnia auxilia ad foundationem domorum nascentis provinciae praestitit, confratres nostros ut addictissimos filios apud gubernium et clerum studiose defendit, in opere apostolico illis animum addidit, causas CSSR in difficultatibus externis et controversiis internis prudenti consilio egit, vocationes e clero liberaliter fovit, commoto animo de Instituti extensione gaudens.

Illa erga nostrates amicitia sincera et vera, nonobstante infortunato conflictu, orto ex abolitione studentatus Tungrensis proiecti, numquam refrixit, ita ut ob insignia beneficia eius memoria in benedictione pie inviolateque sit servanda.

Une des plus belles figures de l'épiscopat au début de l'indépendance de la Belgique fut certainement Mgr Corneille van Bommel, évêque de Liège, qui domina les événements politico-religieux de son temps (1). L'histoire mo-

(1) Corneille-Richard-Auguste van Bommel naquit à Leiden le 5 IV 1790, fils d'Antoine et de dame Jeanne van der Kein. A l'âge de 13 ans il commença ses études au collège de Münster et à Willinghegge, il fit sa philosophie et sa théologie à Borgh. Doué d'une belle intelligence et d'une volonté énergique, il se mit sous la direction spirituelle du célèbre professeur Overberg, président du grand séminaire. Il fut ordonné prêtre par Mgr Droste zu Vischering, évêque de Münster, au mois de mai 1816. Il décéda à Liège le 7 IV 1852 à l'âge de 62 ans, regretté par son clergé et ses ouailles dont il acquit au plus haut point la bienveillance, l'estime et la reconnaissance.

derne le juge à sa juste valeur. Il y a pourtant un trait particulier, facilement oublié, que nous voudrions mettre en relief et qui achève harmonieusement la physionomie de l'illustre prélat; celui de co-fondateur de la province belge des Rédemptoristes. Il eut une grande influence dans le redressement religieux de son vaste diocèse. C'est dans ce cadre historique qu'il faut situer le moment psychologique qui nécessita cette coopération merveilleuse avec la CSSR, d'où naquit la province. Car ce ne fut pas un simple concours de circonstances fortuites qui détermina cette fondation, mais le génie de l'évêque qui, désolé de la profonde misère morale de son diocèse en décadence, décida résolument de remuer les âmes et de les animer de l'esprit de l'Évangile.

Grâce à sa générosité et à sa clairvoyance trois maisons rédemptoristes furent fondées dans son diocèse : le provincialat à Liège, le noviciat à St-Trond et le studendat à Wittem; elles devinrent par leur vitalité la base solide d'une province éminemment féconde. Lié aux pères par une étroite et précieuse amitié, Mgr van Bommel devint le grand bienfaiteur, le courageux défenseur et l'animateur enthousiaste de leur activité apostolique.

Corneille van Bommel fut promu évêque de Liège au Consistoire du 18 mai 1829; il arriva dans sa ville épiscopale le 7 novembre pour y recevoir le sacre le 15 du même mois. Les intérêts spirituels du diocèse eurent immédiatement dans son cœur la place qui convenait à leur importance.

La situation religieuse n'était pas brillante. Au lendemain de 1830 l'Église en Belgique sortait d'une longue crise, dont il faut faire remonter le début au milieu du XVIII^e siècle. Commencée avec la diffusion du Philosophisme, accélérée par le Joséphisme, elle avait pris une allure catastrophique sous l'occupation républicaine; le régime impérial n'avait guère réussi à panser les blessures. Quant au régime hollandais, il fut maladroit et vexatoire à l'égard de la religion (2). Les doctrines rationalistes, naturalistes et déistes avaient pu faire leur chemin et leurs ravages. On comprend le désarroi qui dut régner dans les rangs du clergé, bien éclaircis. Pendant vingt ans le siège de Liège fut vacant (de 1784 à 1802, de 1803 à 1829), les séminaires furent fermés ou soumis à la tutelle de l'État. Le recrutement et la formation du clergé s'en ressentirent considérablement, l'apostolat fut entravé de mille façons. Mgr van Bommel, appelé par Mgr Cappacini : « le plus prudent, le plus loyal, le plus docile », devenu évêque, trouva un clergé peu nombreux et un diocèse négligé (3).

(2) G. MONCHAMPS, *L'évêque van Bommel et la Révolution belge*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, Bruxelles 1905, 393.

(3) E. DE MOREAU SJ, *Histoire de l'Église Catholique de Belgique II*, Bruxelles 1929, 491. - J. VIEUJEAN, *La situation religieuse de l'Église en Belgique*: *Revue ecclésiastique de Liège* 24 (1932-33) 14-25.

L'accueil des habitants fut loin d'être enthousiaste; l'indifférence, l'insouciance du peuple fut dès lors la grande préoccupation qui anima le zèle de l'évêque. Il se trouvait en face d'une tâche immense; il avait à ranimer la ferveur des tièdes, à reconquérir les déserteurs, à immuniser le troupeau contre l'infiltration et l'influence de la libre pensée et contre le paganisme des mœurs (4) . - Dès l'indépendance de la Belgique, le premier soin de Mgr van Bommel fut de rétablir dans son diocèse l'enseignement catholique (5).

Les congrégations religieuses enseignantes et hospitalières prirent une rapide extension, les ordres religieux se réorganisèrent à la faveur de la liberté d'association proclamée par la Constitution belge. Il rappela les Franciscains à St-Trond en 1833, les Jésuites à Liège en 1838 et les Cisterciens à l'abbaye Val-Dieu en 1844. Le diocèse de Liège vit éclore et s'épanouir une magnifique efflorescence de communautés religieuses d'hommes et de femmes. Le vaillant évêque fit appel à nos pères missionnaires, poussé par un ardent désir et un zèle infatigable. Son diocèse se trouvait, par le malheur des temps, dans un état fâcheux; tout était bouleversé, il devait recommencer l'évangélisation des masses *par les missions*.

L'existence d'une congrégation missionnaire lui fut révélée par un de ses anciens élèves de Hageveld, appelé à devenir célèbre dans la prédication des missions paroissiales: le père Bernard Hafkenscheid.

Celui-ci se trouvait à Rome et fit son doctorat en théologie au Collège Romain (1829-32). C'est là que, providentiellement, Bernard apprit à connaître les écrits de St Alphonse et l'œuvre des missions. Le 21 avril 1832 Bernard écrivit à son ancien professeur, évêque de Liège: «Le plan de me lier à la Hollande ou à Liège s'est effondré; dans quelques jours je reviendrai dans ces lieux pour y faire mes adieux... et le joyeux Bernard entre dans la Congrégation de S. Liguori. Les supérieurs de l'Institut que j'ai rencontrés à Rome, pensent qu'on me placera plus près de la Hollande» (6). Cette nouvelle inattendue dérangeait quelque peu les projets de l'évêque qui songeait à faire nommer le jeune docteur professeur à la faculté de théologie de l'Université de Louvain, dont la réorganisation se préparait en ce moment. L'ami et compagnon de Ber-

(4) A. MANNING, *De betekenis van C.R.A. van Bommel*, Utrecht-Antwerpen 1956.

(5) H. KESTERS, *Het vrij onderwijs*, dans *Limburg*, Bruxelles 1953, 247.

(6) J. PAQUAY, *Het klooster van St-Truiden en Mgr van Bommel*, Lummen 1933, 19-31. - M. LANS, *Pater Joannes Bapt. Lans*, 's-Hertogenbosch 1911, 48. - Id. *Leven van Pater Bernard*, Zwolle 1877, 69 ss.

nard, J. Th. Beelen, écrivit à son tour : « Monseigneur, je crois volontiers que Vous avez été étonné de la décision de votre ancien élève, mon ami Bernard ! Je souhaite du fond du cœur, Monseigneur, que Bernard, une fois admis dans la Congrégation, si c'est la volonté de Dieu, Vous le retrouveriez sur le champ d'activité apostolique de votre diocèse » (7). Ce souhait allait se réaliser. Van Bommel répondit à Bernard : « Bon cher ami, soyez en paix : mais il faudra revenir ici, car je veux cette Congrégation dans mon diocèse ».

Bernard rentra dans sa famille à Amsterdam pour y passer ses vacances et faire ses adieux. Il rendit visite à l'évêque de Liège et le renseigna si bien sur l'œuvre du fondateur et de ses disciples que van Bommel en fut enthousiasmé. Plus que jamais il désirait la venue des pères pour évangéliser son diocèse. Il y voyait le doigt de Dieu.

C'est alors que Bernard lui montra le chemin, le 29 août 1832 : « Quant aux Liguoriens, adressez-Vous au Vicaire Général à Vienne le R.me P. Jos. Passerat. C'est, me semble-t-il, le mieux » (8). Mgr van Bommel ravi, engagea directement les pour-parlers avec les supérieurs de Vienne, où Bernard fit son noviciat. Le 14 septembre il proposa au père Passerat une première fondation dans sa ville épiscopale et une autre à St-Trond. Passerat opta pour cette dernière ville afin d'y organiser un noviciat. L'évêque renouvela sa demande le 14 juin 1833, mais les pères n'obtinrent pas de passeport. Le père Geller, en repos dans sa famille à Aix-La-Chapelle, fut mis au courant des désirs de l'évêque par le père Bernard et par le Vicaire Général afin d'entamer cette fondation et d'informer plus amplement au sujet de l'Institut. Recevant le premier Rédemptoriste, van Bommel ouvrit les bras et s'exclama : « Je suis heureux de voir le premier Rédemptoriste ! Je considère votre visite comme une grâce toute spéciale du ciel et j'en remercie le bon Dieu » (9).

Après cette visite du père Geller, qui traita de l'œuvre spécifique des missions et des conditions de l'établissement d'un couvent à Liège, Mgr confia son bonheur au chanoine Barret. Ensemble ils parcoururent la ville à la recherche d'une demeure convenable pour les pères. Finalement il leur parut que provisoirement les religieux

(7) J. DARIS, *Notices historiques* (Liège) XIV, 215-224 : Les Rédemptoristes établis au diocèse de Liège. - H. MOSMANS et L. DANKELMAN, *Mgr van Bommel en de Redemptoristen* : Monumenta historica Prov. Hollandicae CSSR 4 (1952) 129.

(8) PAQUAY, o. c. 25.

(9) M. DE MEULEMEESTER, *Le père Frédéric von Held*, Jette 1911, 31. - C. DILGSKRON, *P. Friedrich von Held*, Wien 1909, 58.

pourraient loger dans les cloîtres de la cathédrale St Paul. A cet effet le chanoine écrivit au père Geller : « J'ai la satisfaction de Vous informer que nous n'aurons pas besoin d'acheter ou de louer une maison à Liège pour y établir une colonie de votre Ordre si respectable et utile à l'Eglise. Nous pouvons, en 3 à 4 mois, y faire un établissement dans les cloîtres de la cathédrale de Liège. La divine Providence nous en fournit les moyens. Nous ferons nous-mêmes les frais de l'appropriation, nous demandons simplement que Vous y placiez de dignes religieux qui édifient, verbo et exemplo » (10).

A Tournai étaient déjà arrivés les pères Schöllhorn et Kaltenbach, envoyés de Vienne par le R.me P. Passerat (11), pour commencer à « La Solitude » une première fondation en Belgique. Mgr van Bommel fit auprès du Comte Metternich les instances nécessaires pour les passeports des pères von Held et Pilat. Ceux-ci arrivèrent à Liège le 8 mars 1833 et se présentèrent devant Mgr van Bommel. Quelle joie chez l'évêque, quelle satisfaction exubérante en cette première rencontre ! Il leur souhaita la bienvenue et s'entretint longtemps avec eux. Il y avait entre l'évêque et le père von Held une affinité merveilleuse qui les fit sympathiser dès qu'ils eurent pris contact. Dès le premier abord ils ressentirent l'un pour l'autre une telle admiration qu'ils se lièrent d'une étroite et indissoluble amitié. « Jamais, disait l'évêque, je n'ai rencontré dans un prêtre tant de vigueur unie à tant de prudence ». Il lui concéda les plus amples pouvoirs pour accomplir le mandat que le R.me P. Passerat lui avait confié : l'autorisation d'ouvrir un noviciat, de nommer un maître des novices et de recevoir des postulants.

Pendant qu'une équipe d'ouvriers s'occupait d'aménager les vieux cloîtres, les pères von Held et Pilat prirent le chemin de Tournai. Mais ils devaient examiner en cours de route un autre établissement, qui devait servir de noviciat et que leur destinait le généreux évêque. Celui-ci s'était en effet occupé de trouver un abri pour les futurs novices et il avait fait choix de l'ancienne abbaye de St-Trond, « sa petite ville privilégiée », comme il disait. Dans l'infirmerie il y avait une chapelle en bon ordre et une douzaine de cellules en bon état. Van Bommel offrit ces vieux débris au père von Held. Celui-ci jugea que cela suffisait pour commencer

(10) *Digesta Chronica Collegiorum Prov. Belgicae* II (Leodium) 6-7. - Archives CSSR, Bruxelles. *Litterae Prov.* I 4. - J. VIEUJEAN, *Les missions intérieures dans le diocèse de Liège* : *Revue ecclés. de Liège* 25 (1934-35) 16.

(11) *Digesta Chronica* I 6-7. - *L'établissement des Rédemptoristes en Belgique* : *Journal historique de Liège* 1 (1833-34) 45.

l'œuvre et aussitôt l'économe du séminaire, M. l'abbé Renardy, reçut l'ordre de tout disposer pour le mieux en vue de la nouvelle destination. De St-Trond les pères von Held et Pilat rejoignirent les confrères de Tournai. Entretemps le Vicaire Général de Liège avait mis tout en ordre pour recevoir les pères à la cathédrale de Liège. A la fête de Pâques 1833, les deux premiers s'y installèrent (12).

Par prudence, pour ne pas attirer l'attention du public et de la franc-maçonnerie, dont les adeptes étaient nombreux à Liège, Mgr van Bommel fit passer les pères pour des membres du clergé séculier de sa cathédrale. Ainsi ils étaient à l'abri des persécutions et des tracasseries. Ils portaient la soutane du clergé, tandis que les frères-coadjuteurs se contentaient de l'habit laïc qu'ils portèrent jusqu'en 1836, lors de la prise de possession de l'église Ste Catherine. Le 30 mai tout était prêt aux cloîtres de St Paul et les autres pères, Berset, Geller, van den Wyenberg et Ludwig vinrent y habiter. Dans les corridors servant d'église, il y avait place pour 300 personnes; le premier étage comptait une salle à manger, une salle de récréation, une cuisine, et le second des chambres pour 9 personnes. Tout était restauré aux frais de l'évêque. Il présenta aussi au père von Held quelques chapellenies ou bénéfices ecclésiastiques avec service et offices au chœur de la cathédrale, mais celui-ci refusa catégoriquement pour ne pas enfreindre les Constitutions (13).

Le 29 août 1836 nos pères quittèrent les cloîtres de St Paul et s'installèrent au faubourg de Neuvisse, dans une maison située près de l'ancienne église Ste Catherine, qui avait été fermée par la Révolution et était administrée par le curé de St Denys. Par l'intermédiaire de l'évêque, la fabrique d'église leur céda la maison et l'église à des conditions assez favorables (14).

L'année qui suivit la prise en charge de l'église Ste Catherine, le père Manvuisse y prêcha le Carême. La franc-maçonnerie résolut de couper court une fois pour toutes à ce trop grand zèle et on saisit l'occasion de la grande mission de Tillf pour tâcher de renverser la liberté du culte, garantie par la Constitution belge. Le commissaire de police décréta : « Rien hors de l'église ». Mgr van Bommel voulut qu'il y eut quelques manifestations de foi, de là une opposition violente à la plantation de la Croix; pendant le sermon en plein

(12) *Digesta Chronica* III 6-10.

(13) Archives CSSR, Bruxelles. Chroniques de la maison de Liège et de Tournai, par le père ALBERT GAUDRY.

(14) *Digesta Chronica* II 19.

air, le silence fut troublé par un charivari, suivi d'un rapport au gouvernement et au commissaire du district. L'affaire ne réussit pas (15).

Comme l'église Ste Catherine n'était pas notre propriété, les ennemis vinrent le dimanche des Rameaux et les jours suivants faire du tapage devant et dans l'église, cherchant à provoquer des voies de fait pour fournir un prétexte à des mesures de police et à la fermeture de l'église. Mgr fit paraître dans le *Courier de la Meuse* une lettre, prenant ouvertement la défense des pères et blâmant les exaltés qui avaient brisé des carreaux et forcé la porte de l'église (16). L'évêque et le clergé voyant qu'on voulait empêcher les religieux d'exercer leur ministère, conseillèrent d'installer les pères dans l'antique monastère des Carmes Déchaussés. L'achat fut fait le 15 mars 1838 aux prix de 150.000 frs sans compter les frais d'enregistrement. L'église et le couvent étaient dans un tel état de délabrement, qu'on eut de la peine à occuper le monastère à la fin de l'année suivante; encore n'avait-on pu faire toutes les réparations nécessaires. Mgr van Bommel fit parvenir en différentes occasions 20.000 frs et d'autres sommes par certaines familles : de Looz, de Grad, de la Comtesse d'Outremont (17). Le 8 décembre les pères renoncèrent à l'administration de l'église Ste Catherine, au mécontentement de l'évêque qui désirait que les pères desservissent les deux églises. Le clergé tout entier s'y opposait, parce que les pères attireraient chez eux toute la bourgeoisie de la ville. Malgré le mécontentement du prélat, von Held préféra consolider son unique couvent; deux églises seraient une trop lourde charge pour la communauté et exciteraient la jalousie du clergé de Liège.

Chaque année, au nouvel an, Mgr van Bommel envoyait une somme de 1000 frs à la communauté : « En Vous remerciant de tout cœur de tous les bons services que vos bons pères ont rendus cette année à mon diocèse, à ma cathédrale et à mes séminaristes, j'ose Vous offrir ma petite aumône en demandant 5 messes à mon intention » (18).

Quand le 15 décembre le doyen et la plus grande partie du clergé de Liège exigèrent que nos pères fermassent leur église au temps pascal — un des mille griefs — Mgr les défendit catégoriquement : « Il y aura dans leur église les offices pascals, des

(15) Chroniques du père Gaudry.

(16) Archives CSSR, Bruxelles. Classe 3-1-1 n° 2 : Correspondance entre le père von Held et Mgr van Bommel.

(17) *Chronica Provinciae* I 34. - *Digesta Chronica* II 11, 19.

(18) Archives, CSSR, Bruxelles. Classe 3-1-1 n° 2 : Lettres de nouvel an de 1839 ss.

instructions, confessions, communions comme dans les églises paroissiales de la ville ». Le doyen se soumit humblement et porta à la connaissance des curés les décisions de l'évêque, car l'énergique prélat ne voulait pas être contredit. Son tempérament ne le supportait pas (19).

Dès le début de la fondation de la maison de Liège, Mgr van Bommel voulut aussi une maison en Flandre, à St-Trond (20). Depuis le mois de mai 1833 les novices de Tournai étaient transférés à l'infirmerie de l'ancienne abbaye de St-Trond (21). Mais le père Pilat, supérieur, trouvait ce bâtiment trop exigü pour les nombreux candidats qui s'annonçaient et, en vue d'un studentat, il désirait acheter au Val St Jérôme le couvent des Tertiaires-Franciscaines de Steenaert. Le propriétaire était un libéral et demandait une trop forte somme. Mr Deshelle, Vicaire Général, écrivit au père supérieur le 25 avril 1833 : « Sa Grandeur ne peut pas dépasser la somme de 19.000 frs pour l'achat du couvent en question, cette somme lui paraît très forte eu égard aux réparations qu'il faudrait y faire. Veuillez charger Mr Engelbosch de s'en tenir à cette somme susdite. Entretiens Monseigneur consent à ce que Vous commenciez dans l'infirmerie; sous peu Vous recevrez des meubles et les objets que Vous demandez » (22).

L'évêque lui-même écrivit le 19 mai : « Ne Vous troublez de rien; la maison de l'infirmerie doit Vous suffire au moins pour le commencement; si après cela les Saintronaires veulent être raisonnables et favoriser l'établissement, nous verrons, si non, nous irons ailleurs, nous avons encore de très bons locaux dans le diocèse qui ne coûteraient pas autant et auxquels il ne faudrait pas faire pour autant de réparations ». Il était résolu à y renoncer à cause des conditions onéreuses, il allait même prendre les précautions nécessaires pour pouvoir s'en passer. Mais le père Pilat avait su vaincre le propriétaire et avait procédé à l'achat par une commission présidée par le curé Engelbosch. Mgr van Bommel en fut très content et délégua le doyen pour bénir l'église. Il fit savoir à cette commission « que les pères s'occuperaient exclusivement de l'intérieur du couvent selon leurs statuts, par des exercices spirituels et travaux scientifiques, pour qu'on y puisse observer avec le plus de perfection possible la Règle » (23).

(19) *Digesta Chronica* II 40.

(20) *Chronica Provinciae* I 34.

(21) *Spic. hist.* 12 (1964) 189. - Archives CSSR, Bruxelles. *Litterae Prov.* I 5-6.

(22) *Ibid.* 7-8.

(23) *Ibid.* 9.

Il recommanda au père Pilat l'économie parce que les dépenses dépassaient les moyens de l'évêque. Il ne voulait pas de bancs pour les fidèles à l'église, mais des chaises « qui forment un des revenus pour l'église ». Il prêta une chaire de vérité, donna des armoires pour la sacristie, envoya 37 crucifix pour les chambres et cellules, une cloche, des statues, de petits autels, un jubé, tout cela par son cousin d'Anvers Mr Peyrot (24). « Ces choses pressent même avant les appartements de l'évêque », écrivait-il au père Pilat. Rien n'échappa à son zèle, il s'inquiéta s'il y avait une pompe et de l'eau potable, il envoya une somme de 1.600 frs d'une collecte faite à Anvers; deux grands chariots remplis de meubles, d'ustensiles, d'ornements d'église furent déchargés au couvent de Steenaert.

Mgr van Bommel prit soin d'exempter du service militaire les novices et les étudiants : « Je revendique tous vos théologiens; ce sont les miens et pour la garde civique comme pour la milice je leur délivrerai certificat en due forme. Du moment que Vous m'aurez donné la liste exacte renfermant : prénoms, noms, date de naissance, domicile, parents, ils sont incorporés au séminaire; Vous déclarez les frères servants domestiques, faites passer les novices comme garçons apprentis » (25). En véritable père il était préoccupé de ses enfants, prévoyant les dangers et remédiant à tout pour sauvegarder leur liberté.

Au mois de mai 1835, il visita le couvent de St-Trond et y fut complimenté en plusieurs langues : en latin, italien, français, flamand, allemand, wallon, anglais, hongrois, portugais, espagnol, polonais, tchèque, irlandais et indien. « Voilà, s'écria-t-il, qu'il y a deux ans à peine, deux pauvres Rédemptoristes arrivèrent chez moi de Vienne, ayant pour toute richesse la confiance en Dieu. Ils prirent pied à Liège et à St-Trond et ce petit grain de sénévé s'est transformé en un arbre si grand que des oiseaux de toutes nations sont venus se réfugier sous ses branches » (26). Heureux comme un patriarche parmi ses nombreux enfants, profondément touché de cette reconnaissance extraordinaire et surprenante, il voulut une copie de ce discours polyglotte afin de le montrer à ses Vicaires Généraux et au gouverneur de la province.

A cause de l'affluence des novices, les supérieurs furent contraints dès 1836 d'ouvrir un studendat à Wittem dans le Limbourg hollandais, encore à cette époque rattaché à la Belgique et au diocèse de Liège. Mgr accorda volontiers son approbation à la nouvelle

(24) Ibid. 12.

(25) C. DILGSKRON, *P. Rudolf von Smetana*, Wien 1902, 79 Anm. 2.

(26) Chroniques du père Gaudry.

fondation, à laquelle il avait contribué indirectement, lors de la mission de Wittem (27). Il avait tant recommandé au doyen de Galoppe cette mission. Elle avait eu lieu dans l'ancienne église des Capucins (déc. 1833-janv. 1834). Quand on se mit à la recherche d'un studentat, les pensées du père von Held se reportèrent spontanément sur Wittem et il se rappela cette ancienne église et le couvent abandonné avec ses graves couloirs et ses nombreuses cellules. Le 26 avril 1841, von Held écrivit de Rome à Mgr van Bommel : « J'ai eu l'honneur de recommander aujourd'hui notre maison de Wittem à Mgr Cappacini, qui partira après-midi pour la Hollande » (28). Le 28 novembre 1841 déjà, Guillaume II reconnut officiellement le couvent comme propriété légale de la Congrégation.

Mgr van Bommel ne se contenta pas d'une aide matérielle; il était conseiller dévoué de son grand ami von Held. Celui-ci s'était appliqué, avec l'opiniâtreté énergique qui lui était coutumière, à étudier la langue française et prit part à de nombreuses missions dans le diocèse, sans se laisser décourager par les épithètes de « Prussien » ou « Bohémien » que lui décrochaient les journaux impies dans les compte rendus de ses prédications, qui les faisaient rager. D'autre part, à cause de ses allures aristocratiques, sa démarche énergique, son langage judicieux et décidé, il se faisait accueillir avec ferveur dans les milieux les plus distingués du pays. C'est ainsi que, grâce à Mgr van Bommel, il entra en relation avec d'autres prélats et le clergé de Liège; à tous van Bommel recommandait von Held et ses missionnaires pour qu'ils puissent parcourir le diocèse et y prêcher la mission.

Quand en 1841 les pères transalpins firent des démarches à Rome auprès du S. Siège, en vue d'obtenir un nouveau statut pour le Vicariat et pour la division de la Congrégation en provinces, Mgr van Bommel, également conseiller des affaires intérieures de la Congrégation, fut tenu au courant par son ami Mgr Laurent (29) : « Le temps de l'attente m'a été beaucoup abrégé, écrivit-il de Rome. Il m'est adouci par la compagnie de votre bon père von Held et d'un autre confrère de Vienne, le père Smetana, un des hommes les plus supérieurs que je connais. Leurs affaires les retiennent encore jusqu'au mois de mai au moins... Entre les Rédemptoristes napolitains et les transalpins, je trouve une énorme différence et toute en faveur des derniers, tant pour l'observance que pour l'activité; les pre-

(27) H. MOSMANS, *Het Redemptoristenklooster Wittem, 1836-1936*, Roermond [1936], 20-22.

(28) *Ibid.* 43 note. - *Litterae Prov.* I 81.

(29) DILGSKRON, *Friedrich von Held* 266.

miers aussi sont de bons religieux, mais les nôtres sont des apôtres. Ici on sait apprécier cette différence et j'espère que bientôt la Congrégation transalpine aura un poste à Rome » (30). L'année suivante Mgr van Bommel apprit que les négociations à Rome étaient couronnées de succès et que son grand ami, le père von Held, était nommé provincial de la province belge. Il le complimenta chaleureusement : « Je Vous félicite ! Puisse la Providence conserver ad multos annos, bis, ter, ad multos annos son respectable Provincial, que j'aime et que je vénère » (31).

Il se réjouissait du grand nombre de vocations pour notre Institut. Tous les évêques belges ne partageaient pas l'enthousiasme et le dévouement de leur collègue liégeois. Mgr conseilla, dans un esprit large et plein de charité, aux supérieurs du grand séminaire d'exciter le désir chez les jeunes clercs de coopérer avec les pères (32).

Le chanoine Henrotte, président du séminaire, réunissait chaque matin quelques jeunes gens de la bonne bourgeoisie de la ville; c'était « L'œuvre de St Paul ». En 1838 Mgr confia cette œuvre au père Manvuisse qui la dirigea un certain temps pour la remettre en 1842 entre les mains du père Dechamps (33). - Le Capitaine Belletable et quelques amis conçurent l'idée de fonder la confrérie de la Ste Famille sous la direction du père Dechamps; Mgr van Bommel fut le premier à encourager cette œuvre et à l'approuver le 2 avril 1845. Le 7 du mois, il voulut lui-même en inaugurer l'existence canonique par la promulgation solennelle des statuts; il présida en personne cette cérémonie et reçut à cette occasion les engagements des 116 premiers membres.

Mgr van Bommel ne connut jamais la triste zélotypie qui entrave le déploiement de l'apostolat et paralyse le dévouement pastoral. Au mois de septembre 1844 l'évêque de Tournai défendit au père provincial d'accepter des clercs constitués in sacris de son diocèse, sans une permission de l'évêque, qui ne pouvait être accordée tant que le diocèse n'était pas suffisamment pourvu de prêtres (34). Avant d'envoyer une vigoureuse protestation contre cette défense, le père von Held soumit sa réponse à Mgr van Bommel, qui intercédait en sa faveur auprès de son collègue de Tournai. - Quand

(30) M. BECQUÉ, *Le Cardinal Dechamps I*, Louvain 1956, 260. - Archives CSSR, Bruxelles. Correspondance von Held, lettre du 2 nov. 1838.

(31) Ibid., lettre du 17 mars 1842.

(32) BECQUÉ, *Le Cardinal Dechamps I* 75-76.

(33) M. DE MEULEMEESTER, *L'Archiconfrérie de la Ste Famille, 1847-1947*, Louvain 1947, 34.

(34) Archives CSSR, Bruxelles. *Litterae Prov. I* 131-133.

J.B. Swinkels, directeur du collège de Helmond, manifesta son intention d'entrer dans la Congrégation, Mgr van Wijckerslooth s'opposa à sa vocation; Mgr van Bommel demanda au père provincial «de laisser reposer cette vocation, de céder provisoirement et de donner à J.B. Swinkels le temps de mûrir...» (35). Ce dernier décida d'entrer et l'évêque de Liège y vit le doigt de Dieu. Comme il fut heureux et fier de recommander comme postulant un de ses cousins et de le voir admis dans l'Institut, de saluer parmi les moniales Rédemptoristes de Bruges une de ses cousines (36).

C'est surtout aux missions que Mgr s'intéressait en secondant nos pères missionnaires de toutes ses forces et avec beaucoup d'enthousiasme, comme s'il était un des leurs. «Chaque jour je prie et fait dire la sainte messe pour la bonne réussite de la mission de Galoppe» (37). Il profita des libertés conquises en 1830, pour associer au redressement moral et religieux de son diocèse de courageux et zélés missionnaires, libres d'autres soins et prêts à voler partout où les appelaient la voix de l'évêque et du clergé et les besoins du peuple. L'œuvre des missions rencontra mille obstacles; le faux zèle, l'impiété, la haine, la violence frémirent de colère et conspirèrent contre le Seigneur, mais Celui qui règne dans les cieux déjoua leurs desseins. «Il est absolument absurde et faux, écrivit Mgr dans un Monitum, que le clergé de Liège serait cause de troubles par les missions à la frontière d'un pays étranger», pour protester contre l'insinuation du Oberprésident du Rhin, von Bodelschwingh, lors de la mission de Galoppe (38).

Dans ses visites aux curés Mgr van Bommel ne cessait de recommander le bienfait des missions paroissiales, il aidait de ses conseils, se faisait l'intermédiaire entre le clergé et les pères, encou-

(35) M. LANS, *Pater J.B. Lans*, 216.

(36) Archives CSSR, Bruxelles. Correspondance von Held, lettre du 6 février 1842: «Je viens de recevoir une lettre du jeune van Rijckevorsel dont le père avait épousé en premières noces une de mes cousines germaines; si cette vocation réussit je Vous en félicite, cela contribuera à faire connaître la Congrégation en Hollande où la famille de Rijckevorsel est généralement estimée». - L. DANKELMAN, *De Paters Redemptoristen te Rijsenburg*: Archief van het Aartsbisdom Utrecht 53 (1929) 274; *Mon. hist. Prov. Holl.* 4 (1952) 131.

Jean van Rijckevorsel était né de dame Pétronelle-Henriette-Véronique van Oosthuysse, morte en 1829, cousine germaine de Mgr van Bommel. Marguerite-Elisabeth van Rijckevorsel, née en 1821, entra chez les Rédemptoristes de Bruges; elle reçut l'habit de l'ordre le 26 VI 1843, prononça ses vœux le 12 VIII 1848 sous le nom de Soeur Marie-Marguerite du S. Cœur de Jésus; elle fut co-fondatrice et Mère-Vicaire de la maison de Velp (Grave) en Hollande. - Mgr van Bommel passa par Bruges en route pour Londres en 1848. Archives OSSR, Bruges.

(37) VIEUJEAN, *Les missions intérieures* 14-24.

(38) MOSMANS, *Het Redemptoristenklooster Wittem* 73 en note.

rageait et se réjouissait des vibrants succès comme s'il s'agissait d'une œuvre fondée par lui. Animé d'un même amour que nos pères pour l'apostolat propre à notre Institut, il collaborait de tout son pouvoir, comme s'il était un des nôtres. Il aimait être présent soit à l'ouverture de la mission, pour prêcher lui-même le sermon et bénir les missionnaires, soit à la clôture, pour donner la bénédiction papale dans toute la splendeur de la liturgie et encourager le clergé paroissial et les fidèles (39).

En 1833 le père von Held, sur les instances de l'évêque, prêcha la Neuvaine des Trépassés à Visé; suivirent alors les nombreuses missions: de Galoppe-Wittem, Heerlen, Thimister en 1833; de Verviers en 1834; d'Aywaille, Vaals, Sittard, Louveigné, Tongres, Sougné, Stoumont, Zonhoven, Theux, Hœppertingen en 1835; de Venloo, Roermond, Weert, Horst, Momalle, Welle, St-Trond en 1836; de Antheit et Flémalle-Haute en 1837; de Tillf en 1838 etc. (40). Lors de la mission de Verviers, il écrivit à son cousin d'Anvers: «J'ai eu chez moi mes chers pères Berset et Bernard, qui arrivèrent de la mission de Verviers... Quelle bénédiction! Quels fruits! La fin de la mission à été un triomphe complet! Les missionnaires ont sur le peuple un pouvoir magique, je me trompe, divin! Mais aussi ce sont des hommes de foi, dévorés par le zèle des âmes, d'un désintéressement absolu, manquant de tout quelques fois et ne demandant jamais rien, ne vivant que pour Dieu et le salut du pauvre peuple; c'est aux pauvres qu'ils ont été spécialement envoyés» (41). Mgr déclarait, à qui voulait l'entendre, que dans ses tournées épiscopales il lui était facile de discerner les paroisses où étaient passés les missionnaires et celles qui n'avaient pas encore joui de ce bienfait.

Pendant 20 ans d'épiscopat, Mgr van Bommel fit donner dans son diocèse 252 missions par les pères de la maison de St-Trond

(39) Le père von Held dans une lettre à la Nonciature au sujet des fameuses indulgences, relate plusieurs traits de Mgr van Bommel en rapport avec les missions. - Archives CSSR, Bruxelles. *Indulta generalia*.

(40) Le *Journal historique de Liège* donne pour chaque mission un rapport très détaillé et intéressant: I 328, 357, 419; II 376, 434, 389; III 105, 158, 198, 318, 365, 418; IV 254, 629 etc.

C'est lors de la visite du Vicaire Général Barrett et du père von Held à Rolduc, sur le conseil de Mgr van Bommel, que le doyen de Galoppe demanda sa mission, qui fut l'occasion de la fondation du couvent de Wittem. *Chron. Prov.* I 39. - Ce n'est pas sans raison que le doyen de Galoppe termine son rapport sur la mission de Wittem avec les paroles: «Reconnaissance à Dieu et à notre Pasteur Mgr van Bommel», 25 janvier 1834. Cfr *Mon hist. Prov. Holl.* 4 (1952) 131.

(41) Archives de l'évêché de Liège, Correspondance de Mgr van Bommel avec son neveu Mr Peyrot d'Anvers (1838).

et 200 par ceux de la maison de Liège (42). Avec ces troupes de choc, il attaqua de front l'insouciance religieuse et l'immoralité invétérée. Quand nos pères de Wittem lancèrent leur « Livre de Mission », Mgr donna, avec l'approbation, un mot d'encouragement comme introduction à ce livre de méditation et de prières, qui fut répandu par milliers et lu dans les foyers, conservant ainsi les fruits de la mission (43).

Dès leur arrivée dans la ville de Liège, Mgr demanda les pères Berset, Vilain, Bernard, Manvuisse, Reyners, Dunoyer, Dechamps et Fey, comme prédicateurs de retraites pour les ordinands au grand séminaire, pour les élèves des petits séminaires de Rolduc et de Ferrière, comme il choisissait lui-même les prédicateurs du Carême de sa cathédrale; il préférait le père Bernard pour le grand sermon du Jeudi saint, sur « la dernière Cène » (44).

Mgr van Bommel aimait nos pères d'un amour vrai et généreux. Toujours il s'empressait de pontifier dans notre église, jamais il ne refusait; il demandait même, pour ne pas faire de la peine à nos pères, de remettre l'une ou l'autre cérémonie, quand il était empêché pour une raison quelconque : « Cela m'est une croix, quand je ne sais pas accepter l'honneur de Vous contenter et de Vous satisfaire » (45). En effet, le 9 décembre 1839, accompagné de Mgr d'Argenteau, archevêque de Tyr, et de son chapitre, il vint réconcilier l'église de la rue Hors-Château, livrée depuis 50 ans à des usages profanes. Lui-même célébra la première messe; l'après-midi, après vêpres solennelles et salut, Mgr van Bommel monta en chaire pour célébrer la réouverture de l'antique sanctuaire des Carmes par un éloquent discours sur la sainteté des édifices consacrés au culte divin (46). A l'occasion des fêtes de la canonisation de St Alphonse, il présida les splendides festivités organisées par la ville de St-Trond. Mgr chanta la messe pontificale, présida à la grande procession à travers les rues de la ville richement ornées, entouré du clergé (47). Aimant à être présent aux solennités de Liège, il avait fait remettre les festivités à l'octave du Saint au mois d'août. Il

(42) Registres des travaux apostoliques de la maison de Liège et de St-Trond. - *Chronica laborum apost. extra collegia* I 88, tables.

(43) M. DE MEULEMEESTER, *Bibliographie générale des écrivains rédemptoristes* III 59: *Catholiek Missieboek*.

(44) M. BECQUÉ, *Le Card. Dechamps* I 64 ss.

(45) Archives CSSR, Bruxelles. Correspondance entre von Held et van Bommel, lettre du 15 juillet 1846.

(46) DE MEULEMEESTER, *Frédéric von Held* 100.

(47) *Digesta Chronica* II (Leodium) et III (Trudonopol.).

pontifica et les grands orateurs du temps, Boone SJ, Dechamps CSSR, Bernard CSSR, Lafleur CSSR et les Grands Vicaires Montpellier et Jacquemotte, se succédèrent en chaire. Il était l'un des plus heureux quand, invité de nos pères à la table commune, il pouvait se mêler à la communauté et aller avec eux en récréation.

En 1843 le père Dechamps prêcha l'Avent à la cathédrale et publia en 1844 un ouvrage : *Conférences prêchées à la cathédrale de Liège*, dont Mgr van Bommel s'inspira pour un mandement de Carême (48).

En 1846 eut lieu un évènement remarquable, le jubilé du T.S. Sacrement de Liège (1246-1846), commémorant l'influence de Ste Julienne de Cornillon sur l'institution de la Fête-Dieu. Le 18 novembre 1845 Mgr adressa une lettre à ses diocésains annonçant ce jubilé extraordinaire. Le père Dechamps composa à cette occasion *Le plus beau Souvenir de Liège*, avec préface de Mgr Jacquemotte. Au mois de juin 1846 eurent lieu les grandes festivités dans toutes les églises de la ville de Liège; il y avait 10 archevêques et évêques; pendant 15 jours la ville entière entendit les plus célèbres orateurs : Mgr Dupanloup, Mgr Parisis de Langres, Mgr van Wijckerslooth, les pères de Ravignan et Pétitot de Paris, les pères Dechamps et Bernard, ainsi que le père Boone SJ (49).

De temps à autre Mgr van Bommel entra en conflit avec les nôtres, surtout quand il touchait à nos Constitutions et privilèges; il rencontra alors son ami von Held qui resta inflexible et les défendit énergiquement. « Jetez tous vos privilèges à la Meuse », disait-il; paroles assez dures, quand on sentait qu'il voulait mettre la main sur les membres de l'Institut pour les incorporer dans son clergé (50) et les enrôler sous sa juridiction. Le 11 décembre 1838 il proposa au père provincial : « Que vos ordinands se soumettent aux examinateurs synodaux du diocèse, comme une garantie de plus de la capacité d'hommes qui doivent devenir les auxiliaires de tous les curés. La CSSR aurait un titre de plus à la confiance entière du clergé. Ce droit strict de l'exemption, ne pourrait-il pas devenir in circumstantiis nascentis Instituti, medias inter praejudicatas opinionones et procellas de la part des ennemis du dehors, summa injuria? Je Vous donne le conseil d'envoyer les ordinands

(48) BECQUÉ, *Le Card. Dechamps* I 373.

(49) *Journal historique de Liège* 13 (1846) 147.

(50) *Chronica Provinciae* I 28.

à l'examen; je les examinerai moi-même, les ferai examiner, sauf vos droits à l'exemption, si droit il y a, ce que j'ignore encore, car je ne crois pas que Vous en avez parlé sérieusement. Pourquoi? J'ai toute confiance et je laisserai tout faire, mais je ne calcule peut-être pas assez l'opinion des autres dans les circonstances et c'est ce qui fait que je me trouve souvent loin du compte et voilà les misères et les refroidissements qui commencent» (51). C'est alors que von Held lui envoya comme à l'évêque de Tournai, nos Constitutions approuvées par le S. Siège, nos communications aux privilèges des grands Ordres en général et en particulier, se fondant sur une bulle de Pie VI du 21 août 1789.

Les supérieurs, ayant établi depuis janvier 1836 un studentat à Wittem, devenu trop exigü pour un personnel trop nombreux, avaient acquis à Tongres une belle propriété avec terrain et deux maisons adjacentes. Ils voulurent y transférer le studentat, car on se rappelait encore l'épidémie de l'année précédente, qui avait sévi et fait plusieurs victimes (52). L'air à Wittem n'était pas salubre et d'ailleurs, par sa position entre St-Trond et Liège, où résidait le provincial, Tongres conviendrait particulièrement pour un studentat; ainsi le couvent serait à l'abri des tribulations. Le 10 août 1848 le provincial Heilig demanda à Mgr van Bommel l'autorisation de la façon la plus insinuante: «C'est dans le diocèse de Liège que la Congrégation a été le plus favorablement accueillie, le plus puissamment secondée, c'est là qu'elle fleurit davantage et porte le plus de fruits de salut, c'est là qu'elle avait d'abord sa maison d'études, c'est là qu'elle sera le mieux placée sous la surveillance du provincial, résidant à Liège, et la protection de notre premier fondateur et défenseur, dont le dévouement paternel nous est acquis. En conséquence il n'y a pas lieu de douter de l'agrément et de l'approbation de sa Grandeur; les antécédents en répondent» (53).

Mgr van Bommel consentit à l'établissement du studentat, puisque Wittem dépendait depuis 1839 de la Hollande; il comprit la raison d'être de cette fondation. Mais le doyen de Tongres s'y opposait de toutes ses forces, et l'évêque devait en tenir compte. C'est pour cela qu'il mit deux conditions préalables: de ne pas

(51) Archives CSSR, Bruxelles. Litterae Prov. I 40.

(52) M. MULDER, *De typhus-epidemie te Wittem*: Mon. hist. Prov. Holl. 3 (1951) 12.

(53) *Journal hist.* 15 (1848) 298. - *Chronica Provinciae* I 130. - Litterae Prov. I 241.

bâtir une chapelle publique, jusqu'à ce que l'église primaire Notre Dame fut restaurée; l'oratoire ne pouvait donner sur la rue. Ces conditions étaient inspirées et dictées par le doyen Reinaert, qui resta inflexible (54). Le provincial Heilig fut péniblement surpris de cette restriction imposée par le clergé de Tongres. Pour lui, Mgr, le noble et fidèle ami, agissait sous la contrainte du doyen, car cette restriction était en contradiction avec sa bienveillance habituelle. Il en écrit ouvertement au prélat. Ce franc-parler frappa l'évêque au cœur; il ne répondit que le 14 février 1849. Froissé par cette insinuation du provincial qu'il était la dupe du doyen et indirectement son complice, il répondit en termes assez vifs: « J'ai été étonné et affligé par votre lettre; j'y donnerai une réponse simple, franche, précise: c'est moi seul qui ai pris spontanément, librement la décision! Depuis 20 ans d'épiscopat je connais les lieux et les difficultés du personnel de mon diocèse; Tongres est à sept lieues de Wittem. Pourquoi deux studendats flamands?; pour perdre l'estime et l'affection, la bienveillance et l'appui de la plus respectable partie du clergé? » (55).

Le provincial ne voulant pas perdre ce beau terrain acquis, accepta donc les conditions imposées. Il alla parler à Mgr seul à seul et présenta ses excuses. Le père Michels fut nommé supérieur de Tongres et prit possession du bâtiment, qu'il mettrait en ordre (56). Mais le lendemain le doyen Reinaert adressa son veto catégorique au père Heilig, rejetant même les conditions et restrictions imposées par l'évêque: « J'ai à sauvegarder les droits de mon église que je prévois être lésés par la présence d'un couvent s'il y a une chapelle publique. Le tout conforme au Droit ecclésiastique: De novi operis nuntiatione, lib. V, t. XXXII, cap. unicum ». Le doyen et les vicaires remirent pendant l'absence du supérieur deux pièces à signer au frère Alexandre; il refusa. Déconcertés ils adressèrent une lettre au père Heilig. Il répondit le même jour, qu'il avait l'autorisation de l'évêque et qu'il avait accepté les conditions proposées par lui (57).

(54) Archives CSSR, Bruxelles. Litterae Prov. I 250 et Classe 2-3-2 n. 2: Fondations annullées; affaire de Tongres.

(55) Archives CSSR, Bruxelles. Litterae Prov. I 251. Lettre du père Heilig à Mgr van Bommel du 16 novembre 1848: « Votre Grandeur a agi sous contrainte, elle regrette au fond du cœur, car c'est en contradiction avec Votre bienveillance et la protection envers nous dès le commencement de notre existence en Belgique ».

(56) Litterae Prov. I 268.

(57) *Ibid.*, 272, lettre du père Heilig du 23 février 1849.

Une imprudence du père supérieur causa de grandes difficultés et des froissements pénibles. Il avait permis à quelques habitants du faubourg, amis et bienfaiteurs des pères, d'assister aux offices à l'oratoire. Le 2 avril, le doyen en rapporta directement le fait à l'évêché, l'exagérant singulièrement jusqu'à en faire un délit grave. Mgr en manifesta son mécontentement au provincial : « Qui a enfreint les conditions ? ; sur ordre du provincial ? Je dois le savoir » (58). Le père Heilig répondit directement, assurant l'évêque qu'il n'y avait pas de chapelle publique du tout, mais un oratoire à l'intérieur du couvent, que quelques rares personnes avaient assisté à la messe et s'étaient confessées ; « Je ne crois pas, Monseigneur, la chose contraire aux conditions posées par sa Grandeur. Est-ce préjudice pécuniaire à la restauration de l'église primaire ? Si cela n'est pas permis, c'est réduire nos pères à ne rien faire à Tongres pour des années ». Mgr voulut concilier les deux partis, car il sentait qu'il allait refroidir les relations amicales existant entre lui et le provincial. « Veuillez offrir vos services à Mr le doyen pour les offices dans son église, comme j'avais primitivement engagé les premiers pères de Liège à prendre des confessionnaires à ma cathédrale. Vous me forcerez à retirer cette protection particulière, cordiale et paternelle que Vous attendez de moi » (59). Ces oppositions du doyen et de l'évêque, qui prit son parti, s'ébruitèrent dans la province ; le mécontentement fut général parmi les supérieurs et les missionnaires, même les pères von Held, Dechamps et Berset en souffrirent.

A peine le père Heilig avait-il été nommé provincial, en novembre 1847, que le père von Held fut chargé d'une mission en Angleterre, mais il ne partit que le 12 avril de l'année suivante. L'incident de Tongres avait justement eu lieu pendant ce laps de temps ; von Held avait jugé prudent de quitter Liège sans faire ses adieux à l'évêque, craignant d'y recevoir un accueil moins bienveillant et d'autre part redoutant d'avoir l'air de sympathiser avec un évêque en brouille avec son provincial. L'affaire était délicate. Mgr en était tout attristé et lui écrivit une lettre qu'il faut lire en entier pour sentir battre le cœur blessé de l'évêque à cause du malentendu (60) :

(58) *Ibid.*, lettres du 25 février, du 2 et 3 avril.

(59) *Ibid.*, lettre du 11 avril.

(60) Correspondence von Held, lettre du 29 juin.

Mon cher Père,

Ne pas venir me voir au moment de votre départ, c'est une disgrâce que Vous m'infligez ! Eh bien, je Vous donne ma bénédiction tout de même car je Vous aime et je Vous aimerai toujours. Seulement je souffre de Vous voir quant à l'affaire de Tongres dans de profondes illusions. Vous prétendez que le père Provincial y a été de bonne foi; formaliter, je l'espère, le bon Dieu sera son juge, mais materialiter, non; la correspondance prouve évidemment le contraire. Il lui était libre de ne pas accepter les conditions du 7 novembre, mais, les ayant acceptées à la fin de mars, il ne devait pas les enfreindre le 1 avril. Il y a plus, cette convention supposait clairement une chapelle, une église à bâtir. Il ne m'était pas même venu à l'esprit que le père Provincial eut pu concevoir l'idée d'ouvrir immédiatement au culte deux chambres. Que cela se passe en pays de mission, on le conçoit, mais dans une ville où les églises abondent; non cela est contraire aux règles de l'Eglise. Aussi avais-je formellement engagé les pères destinés pour Tongres, à travailler dans la grande église aussi longtemps que leur bâtisse n'eut pas été achevée et j'avais dit que par ce moyen un double but eut été atteint : ils se fussent conciliés toute la bienveillance du clergé et l'affection des fidèles, ils eussent rendu plus facile leur établissement et opéré de suite un grand bien dans les âmes ! Le moyen était sage, conciliant et ne dégradant pas plus les pères que j'ai cru Vous humilier, Vous dégrader, en Vous engageant au commencement à prendre des confessionnaires à St. Paul. Maintenant en travaillant contrairement à ma volonté connue et acceptée, on jette le trouble dans la ville. C'est un immense malheur, car il se commet à la suite de cette mission dans l'oratoire-chambre une quantité déplorable de péchés. Vous dites, mon Père, que vos pères en sont innocents. Dieu les jugera ! Mais je ne voudrais pas avoir sur ma conscience l'infraction d'une parole donnée à l'évêque, ni surtout à un évêque dont on n'a jamais éprouvé depuis seize ans que bienveillance et amour !

Vous me disgraciez, mon cher Père, je n'en reviens pas; mais si Vous, avant de quitter le pays Vous ne venez plus me voir, qui donc de vos pères de Liège viendra ? Ainsi me voilà traité presque en adversaire de la Congrégation; elle rompt avec moi et en conséquence elle me condamne; elle se pose plus que mon égal, elle me juge. C'est une des plus grandes afflictions qui me soient arrivées — surtout parce que je ne puis croire que l'esprit de Dieu soit pour rien dans cette conduite à mon égard. Ce n'est pas l'esprit de Dieu qui a poussé à violer la parole qui m'avait été donnée; ce n'est pas l'esprit de Dieu qui a fait ouvrir dans cette ville où les moyens de salut abondent, ces malheureuses chambres d'où sont sortis le trouble et la discorde et ce n'est pas l'esprit de Dieu, qui peut faire traiter en coupable celui qui en est la victime.

Réfléchissez bien tous à ce que Vous faites en essayant de me punir après avoir essayé le 1 avril de me vaincre, car si Vous aggravez une première faute par une autre plus considérable encore, Dieu pourrait bien ne plus répandre sur vos travaux les mêmes bénédictions qui les ont fécondés.

jusqu'ici et que je ne cesserai d'implorer, car je ne vois et je tâcherai de ne jamais voir que les âmes dans mes rapports avec le clergé aussi régulier que séculier. Que le Seigneur Vous éclaire, Vous soutienne et Vous bénisse dans toutes vos entreprises.

Adieu, mon cher Père. Toujours Votre tout dévoué

✠ C.

Evêque de Liège

Au père Berset il écrivit : « On me punit ! Le second de la Congrégation, le père Held, l'ami de mon cœur, quitte le pays sans me faire ses adieux ! Il me traite en adversaire de la Congrégation ; ainsi après avoir été abattu, je suis disgrâcié » (61).

Mgr van Bommel voulut de nouveau faire de nos pères des vicaires au service du doyen, mais il se heurta au refus du père Heilig, exigeant la liberté des Constitutions, des privilèges et la liberté d'apostolat. Le père provincial fut appelé à l'évêché le Vendredi saint et dut subir d'amers reproches, humiliants pour un supérieur. Il écouta en silence, car l'évêque lui refusa la parole, même pour se justifier. Avant de quitter, Heilig répondit froidement : « Monseigneur, nous nous conformerons à vos ordres ! Même nous ferons plus ; si c'est nécessaire, les pères quitteront Tongres ». - « C'est bien, répliqua le prélat, mon père, faites-cela ». Le avril 1849 Dechamps écrivit au père von Held : « Le doyen de Tongres a mis Monseigneur de son côté et fait fermer l'oratoire avec défense d'y recevoir des étrangers et d'y confesser » (62). En effet, Mgr écrivit qu'il n'avait jamais donné oralement au père Michels l'autorisation d'ouvrir un oratoire (63). Le 7 avril Heilig fit fermer le couvent. Plusieurs ecclésiastiques et le magistrat de la ville ne comprenaient pas la façon d'agir de l'évêque (64).

Deux ans après, van Bommel acheva le projet des « Statuts diocésains », qu'il envoya au père Heilig comme aux autres supérieurs d'Ordre, demandant leur avis sur les Statuts qui regardaient les réguliers. Heilig répondit « qu'il y avait plusieurs paraphrases contraires aux Constitutions et privilèges de la CSSR » et il fit les observations nécessaires. Mgr en fut désagréablement surpris et manifesta son mécontentement, soulignant que ce n'était qu'un projet. Tout cela ne favorisait pas l'atmosphère d'une bonne en-

(61) DE MEULEMEESTER, *Frédéric von Held* 202.

(62) *Chronica Provinciae* I 63.

(63) *Chronica Provinciae* V 90, 92.

(64) Archives CSSR, Bruxelles. *Litterae Prov.* I 361.

tente amicale entre les deux. Pourtant la province restait en possession du terrain à Tongres; qu'en faire? Heilig composa un long mémoire sur cette affaire de Tongres (65). Mgr y reconnut la voix des amis, Berset, Dechamps, von Held. Il répondit: « Je ne porterai pas rancune, si Vous traitez ces choses avec moi seul, je ne m'opposerai pas à une fondation à Tongres, mais il faut accepter les conditions! » Il demanda au doyen de convoquer une table ronde, composée du clergé, du professeur de Fooz et du père Berset. Mais tout était inutile, le doyen resta inflexible et s'y opposa de toutes ses forces.

Pourtant Mgr van Bommel avait dit à Mr de Fooz: « Il faut absolument sauvegarder la propriété et éviter un refus ». Tout était inutile. Le père Berset en avertit l'évêque. Mgr répondit au provincial: « C'est la Providence qui n'en veut pas! De nombreuses fautes commises imprudemment à l'origine en sont cause » (66). Il n'aimait pas le caractère intransigeant du père Heilig et ne voulut plus traiter avec lui. Le père Berset en avertit le père Smetana: « Si donc le fait du provincialat du père Heilig est accompli, je me permettrai au moins de Vous prier en grâce de lui recommander une prudence consommée vis à vis de l'évêque de Liège,

(65) *Ibid.* lettre du 22 avril 1849. Le Mémoire du Père Heilig se termine ainsi: « Ils attendent donc de la divine Providence et secours de personnes influentes et zélées pour la religion. Que Monseigneur l'évêque de Liège veuille bien leur accorder ce qu'ils désirent si légitimement et qui est une condition indispensable de leur retour dans la ville de Tongres ». - Le *Journal hist. de Liège* donna le 1 mai 1849 (XVI) 44, 45 le récit de la fin de cette fondation: « Ce projet qui a reçu un commencement d'exécution vient d'être abandonné à la suite de difficultés regrettables, dont nous avons à dire un mot, pour ne pas laisser peser une accusation de mauvaise foi sur une Congrégation respectable. Dans cette maison il y avait un oratoire d'une ou de deux chambres, ouvert le dimanche des Rameaux. L'autorité ecclésiastique qui donnait à sa condition un sens absolu, n'a pas tardé de les avertir et dès le Samedi-Saint, l'oratoire a été fermé et interdit aux fidèles! La Congrégation du T.S. Rédempteur de son côté sait ses Constitutions approuvées par le S. Siège, lui prescrivant de vaquer aux fonctions ordinaires de son ministère. Elle s'empressa de se soumettre à la défense épiscopale. Lui supposer l'intention de violer un contrat ou de braver l'autorité, c'est une calomnie qu'il faut traiter d'absurde. Les manifestations publiques en leur faveur, n'ont pas été causées par les Rédemptoristes ».

(66) Le père Berset écrivit à Mgr le 18 juillet 1850 après sa visite à Tongres: « Comme le doyen était intraitable et mit partout des obstacles, montra ouvertement son antipathie à l'œuvre, mais fort du consentement de l'évêque... Je partis donc bien convaincu qu'il ne veut pas de communauté au moins qu'il ne veut pas des nôtres; sa cause est gagnée. Dieu seul en jugera. Il faudra prendre son parti et se résoudre à revendre la propriété la plus convenable à notre saint état, au bien des âmes des environs. Je Vous suis reconnaissant, Monseigneur, pour les bontés que Vous avez eues. Je sais que sa Grandeur n'a pensé que le bien et que le désir n'est pas couronné de la réalité, il ne faut l'attribuer qu'aux conditions incompatibles avec notre état qu'on a voulu nous imposer. Je me jette donc à Vos pieds, Monseigneur, et sans me laisser aller à d'autre peine, qu'à celle de lui avoir occasionné involontairement beaucoup d'embarras pour rien, je le prie de me donner sa sainte bénédiction, qui, j'espère me rendra au calme de la résignation et me conservera le droit si précieux de dire dans les sentiments du plus profond de mon respect et de plus sincère reconnaissance ».

qui ne veut plus en entendre parler à cause de l'affaire de Tongres et de qui un des Grands Vicaires m'a dit en propres termes : Oh, le père Heilig; Mgr ne traitera plus jamais avec lui » (67). - Berset proposa la candidature du père Dechamps comme provincial, parce que celui-ci avait gagné la confiance de tous les évêques belges et l'estime générale de la haute bourgeoisie comme prédicateur de renom.

Le 1 janvier 1850 Dechamps fut nommé provincial; il ne prit pas la résidence à Liège comme ses prédécesseurs, mais au couvent de St Joseph à Bruxelles. Mgr van Bommel s'en réjouit de tout cœur et respira. Il aimait le jeune provincial depuis que celui-ci avait fait sa première apparition en chaire à Liège. Il fut en relation avec son frère Adolphe qui, comme député de Charleroi, vint à l'évêché lui demander conseil et concours pour la loi sur l'enseignement primaire, dont il fut rapporteur à la Chambre des Représentants en 1842 (68). Combien Mgr s'intéressait au père Dechamps, une lettre du 13 mars 1842 au père von Held nous le montre : « J'ai appris avec beaucoup de peine que la santé du père Dechamps se ne remet qu'à moitié; qu'il se ménage » (69).

Quand affaibli dans sa santé, Dechamps, accompagné du père Pilat, entreprit un voyage en Italie, avec l'intention de passer quelques semaines à Rome (1847), Mgr lui donna une lettre de recommandation pour le pape Pie IX et demanda au président du Collège belge à Rome de prendre soin de la santé du bon pèlerin. « Voilà, mon Père, la lettre qui a paru faire plaisir à notre pèlerin. Je le présente au S. Père ainsi que son compagnon de voyage. Si on leur faisait la moindre difficulté, ce qui n'arrive jamais, parce qu'elle est cachetée, ils pourraient avec des ciseaux couper le cachet. J'ai écrit à Mgr Aerts qu'il eût à bien soigner nos chers pèlerins » (70).

Le père von Held de son côté répara la faute bien vite par des lettres d'excuses et les rapports cordiaux reprirent entre eux. Comme il était heureux d'embrasser son grand ami au mois de juillet 1848, pendant sa visite à Londres, lors de la consécration de l'église St Georges, à laquelle il fut invité par le Cardinal Wiseman. Pendant plusieurs jours ils restèrent ensemble et connurent le

(67) Archives CSSR, Bruxelles. *Litterae variae* II 86. - *Chronica Provinciae* II 93.

(68) P. PLADYS, *Vie du Cardinal Dechamps* I, Bruxelles 1906, 220.

(69) Archives CSSR, Bruxelles. Correspondance, affaire de Tongres.

(70) *Ibid.* Correspondance 1850-51.

bonheur de s'entretenir bien cordialement. Depuis cette rencontre les courriers apportèrent de Liège à Londres les protestations d'amitié indissoluble. «Demeurons intimement unis dans le Cœur du Sauveur et aidons-nous mutuellement à sauver les âmes rachetées par un si grand prix ! » - « Le lien qui s'est formé entre nous est indissoluble ! Quelque part que nous nous trouvons, nous serons toujours unis de cœur et d'action pour avancer dans l'amour de Dieu ». Il lui souhaitait beaucoup de succès dans ses entreprises en Angleterre et se réjouissait des belles vocations en ce pays. «Ecrivez-moi, donnez-moi de vos nouvelles... Tenez-moi au courant de vos vocations... Oui, cher Père, voilà dix-huit ans que nous nous connaissons et que nous avons travaillé ensemble, car le lien est formé et il est indissoluble. Vous êtes et Vous serez toujours un de mes meilleurs amis du cœur ». Mgr avait exprimé son désir d'être présent à la consécration de l'église de Clapham, mais les circonstances ne le permirent pas. Elle eut lieu après sa mort (71).

En 1851 Mgr se trouvait à Rome et, familiarisé avec les difficultés intérieures de la Congrégation, il ne manquait pas de nous rendre service et de se dévouer à notre cause. Le père Smetana avait promulgué par circulaire certaines prescriptions à observer dans la question controversée de la pauvreté; l'orageux père Pilat y voyant un danger pour la stricte observance des Constitutions de 1764, adressa un mémoire au S. Siège. Sa plainte resta sans effet, grâce aux démarches de l'évêque de Liège auprès du Cardinal Fornari. Le père Smetana lui en témoigna sa profonde gratitude (72); l'amitié en fut raffermie. Revenant de Rome en mai 1851, Mgr van Bommel voulut témoigner sa sympathie aux pères de Liège. Il vint présider pontificalement la clôture du mois de Marie. Pendant le salut il monta en chaire et d'un cœur débordant il exalta les grandeurs de la S. Vierge, il loua nos pères, dignes fils de St Alphonse, leur dévotion mariale et leur apostolat, leur zèle infatigable dans leur église et dans les missions; il félicita le directeur de la Ste Famille pour l'œuvre florissante en sa ville épiscopale.

Mgr van Bommel mourut le 7 avril 1852. Le père von Held en ressentit une profonde douleur; les pères de Liège célébrèrent

(71) *Ibid.*

(72) « L'évêque de Liège nous a rendu à Rome de grands services et il s'est prononcé catégoriquement contre le père Pilat », écrit Smetana au père von Held, le 18 mai 1851. DILSKRON, *Rudolf von Smetana* 265 en note.

dans leur église un service solennel et le portrait de l'illustre prélat prit sa place dans la salle de communauté des différentes maisons. Il avait bien mérité de la Congrégation. Ce n'est pas sans raison que les chroniques de la maison de Liège lui donnent le titre de fondateur et de défenseur de notre Institut en Belgique, le plaçant en tête de liste des grands bienfaiteurs.

Illustrissimus defunctus, continuo maximis beneficiis nostrates prosecutus est et de Illustrissimo illo Praesule, cujus memoria immortalis semper apud nostros vivet, licet nobis quodammodo dicere ipsum conditorem et defensorem fuisse et patrem domus et familiae redemptoristicae Leodiensis, imo et totius in regno Belgii nostrae Congregationis (73).

(73) *Digesta Chronica* II 94.